

SYNODE D'HIVER 12 - 13 décembre 2017

Point 5

Rapport de la Commission d'examen de gestion (CEG) à l'intention du Synode d'hiver 2017; information

La CEG a visité les services suivants, conformément à ses directives internes:

1. Secteur Catéchèse

Service Formation et accompagnement de la nouvelle catéchèse

Délégation: Martin Egger, Wolfgang Klein

2. Secteur Diaconie

Service Coordination, consultations, assistance spirituelle

Délégation: Rolf Schneeberger, Ruth Schöni-Sigrist

3. Secteur Paroisses et formation

Service Paroisses

Délégation: Barbara Fankhauser, Irène Koopmans

4. Secteur Théologie

Service Développement des ressources humaines Corps pastoral

Service Formation continue¹

Délégation: Simon Fuhrer, Jürg Häberlin

5. Secteur ŒETN-Migration

Service Œcuménisme, mission, coopération au développement

Délégation: Wolfgang Klein, Stephan Loosli

Déroulement des visites

Les visites, annoncées, ont eu lieu les 6, 7 et 14 juillet 2017. Les responsables de secteur et de service ont dû répondre aux mêmes questions générales ainsi qu'à des questions portant spécifiquement sur leur secteur/service.

Ensuite, les délégations ont rencontré le membre du Conseil synodal chargé du département concerné. Les résultats et les impressions découlant des visites ont ainsi pu être communiqués et débattus.

¹ Formation continue des pasteures et pasteurs bernois

Thèmes centraux

A l'occasion des visites, les questions générales suivantes ont été abordées:

1. Jubilé de la Réforme

1.1. Ce jubilé est-il thématiqué au sein de votre service? Quelles synergies sont possibles?

Les secteurs/services ont été impliqués dans ce projet à des degrés divers. Le groupe de pilotage du projet «Jubilé de la Réforme» a coordonné les travaux à la Maison de l'Eglise. Ce jubilé a suscité une réflexion sur la signification de la Bible et sur la qualité d'être «réformé». Il y a eu de nombreuses publications, y compris dans les médias «laïcs». Les caractéristiques essentielles de l'Eglise réformée ont été rappelées.

Au début de l'année, des documents pour la formation des adultes ont été mis à disposition. En janvier 2017, une journée d'impulsion œcuménique a été organisée au cours de laquelle il a été possible de donner des idées pour des événements et des activités sur le thème de la Réforme. Les secteurs souhaitaient voir des manifestations organisées dans les paroisses. Les différents ateliers proposés lors de cette réunion ont attiré de nombreux participants. Le dimanche de l'Eglise 2017 a également été consacré au thème de la Réforme. La rencontre des conseillers synodaux européens a été mise sur pied ainsi qu'une réunion à la Maison des religions.

Les projets suivants notamment ont été élaborés ou soutenus: une exposition sur la Bible avec programme d'encadrement; l'exposition itinérante «Re-formation» sur les implications de la Réforme, présentée dans les paroisses; différents outils didactiques pour les classes scolaires et la catéchèse concernant la Réforme dans le canton de Berne; journées découverte pour des classes scolaires, en collaboration avec la haute école pédagogique IVP, NMS; pèlerinage de Flüeli-Ranft jusqu'à la collégiale de Berne. Des collaboratrices et collaborateurs de la Maison de l'Eglise ont fait des exposés dans de nombreuses paroisses. L'exposition Niklaus Manuel Deutsch au Musée d'Histoire de Berne a accueilli de nombreux visiteurs également. Plusieurs voyages en Allemagne consacrés à Luther ont été organisés.

Les aspects historiques parviennent à intéresser non seulement les «initiés», mais également les personnes plus distantes de l'Eglise, ce qui est réjouissant. D'aucuns sont étonnés de découvrir que nous ne devons pas la démocratie et les droits citoyens uniquement aux Lumières, mais que la Réforme en a déjà posé les fondements.

Par ailleurs, différentes publications, «500 Jahre Reformation - worum es geht - was wir feiern» (500 ans depuis la Réforme, de quoi s'agit-il, que célébrons-nous), «Les messages-clés des 500 ans de la Réforme») et «Reformierte Wort-Schätze» (trésors des mots de la Réforme), ont été éditées en relation avec l'exposition au Musée d'Histoire de Berne.

1.2. Quelle identité réformée percevez-vous 500 ans après la Réforme?

Ce jubilé fut l'occasion de mener une réflexion et des débats théologiques au sein des secteurs et des équipes. Les caractéristiques suivantes ont été nommées à plusieurs reprises: le sacerdoce universel, les quatre soli², «penser soi-même», être responsable, les différences entre les conceptions réformée et catholique de l'Eglise, l'organisation de la direction de la paroisse, la participation de tous les membres de la paroisse, des laïcs et des bénévoles. L'Eglise nationale se voit explicitement comme une Eglise multitudiniste, qui n'exclut personne, qui veut au contraire impliquer de larges cercles de la population. Il est réjouissant que l'identité réformée aille au-delà du cadre strict de l'Eglise, ce qui englobe notamment aussi la participation aux choses de la vie quotidienne et de la politique.

² solus Christus, sola fide, sola scriptura, sola gratia

L'Eglise nationale se perçoit expressément comme une partie de l'Eglise universelle. De nouveaux contacts ont été noués avec l'Allemagne par exemple, à l'occasion de la journée de l'Eglise d'Allemagne. Le processus de la Vision a contribué à renforcer l'identité réformée et à l'approfondir. Pour la Diaconie, la «justice» et «participation» sont des éléments centraux dans la perspective de la gestion durable; ils ont été abordés en détail à l'occasion d'une retraite.

1.3. Comment l'héritage/le profil/l'identité réformés sont-ils reflétés dans la liturgie?

Un retour aux sources a lieu dans toutes les Eglises cantonales. On trouve des éléments fondamentaux de la liturgie réformée dans le psautier alémanique (n° 150).

On perçoit une transformation du culte au sein du pastoralat. Si les membres du corps pastoral d'un certain âge préfèrent décider eux-mêmes des questions liturgiques, les plus jeunes souhaitent être guidés et avoir un feed-back. Les offres de supervision sont utilisées très volontiers. La formation universitaire s'est transformée également: par le passé, l'accent était mis sur la prédication, alors qu'aujourd'hui c'est le culte dans son ensemble qui est pris en considération. Le plaisir du jeu avec les mots (slam poésie) fait école également dans la liturgie.

A l'occasion de la visite de la FEPS auprès de l'Eglise anglicane à Londres, les représentants du Secteur Théologie ont constaté que différents cultes étaient célébrés à la suite les uns des autres, le même jour (p. ex. liturgie catholique, Taizé, culte familial, etc.). En l'occurrence, les pasteurs ou pasteuses ne sont responsables que du contenu théologique du service religieux, alors que chez nous le style du pasteur détermine la forme du culte dans son ensemble.

2. Œcuménisme

2.1. Quel rôle l'œcuménisme joue-t-il dans votre travail? Dans quels projets concrets votre service collabore-t-il de façon œcuménique, avec quels partenaires?

Tous les secteurs visités ont donné un avis positif sur l'œcuménisme et estiment qu'il est important. Les formes de la coopération varient; on examine ce qui a encore sa place sous l'égide de l'Eglise, ce qui est compatible avec les valeurs réformées. Il existe en partie des échanges réguliers avec les autres Eglises nationales et les Eglises libres (= œcuménisme interprotestant, voir aussi publication de 2013 «Eglise nationale réformée évangélique et communautés évangéliques: vers un témoignage commun»). Des rencontres ont lieu régulièrement avec le vicaire épiscopal catholique, Arno Stadelmann; nous recherchons également le contact avec l'Eglise orthodoxe et les Eglises de migrants.

De nombreux cours et offres de formation pour adultes ont eu lieu dans un cadre œcuménique. Dans le domaine des activités en faveur du troisième âge, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Eglise cantonale catholique.

L'œcuménisme joue un rôle important dans la formation des enseignants. Les différences entre les religions et les confessions sont thématiques.

Un sous-groupe au sein de la CIC (Conférence interconfessionnelle du canton de Berne) s'est penché sur des questions relevant du domaine social. Le temps à disposition pour les prises de position est très court, raison pour laquelle une consultation œcuménique n'a pas été possible pour tous les avis exprimés.

Il existe par ailleurs des projets dans le cadre desquels il est de tradition de concevoir des événements de façon œcuménique, par exemple les séminaires PPP et le séminaire spécialisé BEA. Le pèlerinage de Flüeli-Ranft à Berne avait également un caractère œcuménique. Il convient de mentionner aussi la collaboration au sein de la communauté œco, Eglise et environnement.

Les personnes vivant dans les villes pratiquent l'œcuménisme. Les questions sur le thème des Eglises ouvertes sont abordées ensemble. Un échange a lieu aussi bien au niveau des questions spécialisées que des offres (p. ex. concours d'écriture «La bourse ou la vie»); il se passe sans problème, il va de soi.

L'œcuménisme est un thème central pour le secteur CËTN. Sont spécialement importants dans ce contexte: la collaboration au sein de la Conférence interconfessionnelle (CIC) et de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Berne (CTEC). Ont été cités à titre d'exemples concrets, les rencontres interculturelles de femmes et le soutien aux Eglises des migrants. Sur le plan international, la collaboration est exclusivement œcuménique.

2.2. Quelles chances percevez-vous dans la collaboration œcuménique en ces temps où l'importance des Eglises dans la société ne cesse de diminuer?

Cette collaboration est considérée comme très importante, car toutes les confessions sont confrontées aux mêmes défis. Si l'importance de l'Eglise diminue, la coopération œcuménique renforce le profil des chrétiens, qui deviennent plus visibles. Il ne faut pas insister sur les différences. La pluralité de la foi est au contraire une force, qui doit être visible. A l'égard des services étatiques surtout, il est important que l'Eglise parle d'une seule voix. Les prises de position communes sont importantes également au niveau national (FEPS et Conférence des évêques suisses).

Beaucoup d'enfants ont des parents de confessions différentes. D'une manière générale, les différences entre les confessions ne sont plus perçues comme très grandes dans la société. Soleure est considéré comme le modèle, car la présence commune y est devenue la norme.

2.3. Comment définissez-vous «réformé» dans la collaboration œcuménique?

Pour les réformés, l'aune sont les Ecritures et la vision qui repose sur les Ecritures. La grâce radicale vaut pour tous les êtres humains, nous sommes acceptés sans conditions préalables et il ne nous appartient pas de juger. Le peuple de Dieu a la primauté, la communauté exerce le ministère. Le pastoralat laïc est explicitement célébré à l'occasion du dimanche de l'Eglise. Chacune et chacun est responsable lorsqu'il s'agit de questions de foi. Nous sommes organisés de façon synodale, alors que l'Eglise catholique est dotée d'une hiérarchie fixe. Etre réformé est par conséquent exigeant, car aucune autorité ne définit ce qui est juste ou faux. La consécration de femmes est indispensable. Nous sommes une Eglise multitudiniste. Soli deo gloria est au-dessus de tout.

3. «Vision Eglise 21»

3.1. Comment votre service entend-il participer à la mise en œuvre de la «Vision Eglise 21»? Quelle sont les prochaines étapes prévues?

L'ensemble du travail à la Maison de l'Eglise est axé sur la «Vision Eglise 21». La planification pour l'année 2018 est entièrement régie par cet aspect. Le groupe de pilotage Vision 21 coordonne les travaux. En été 2017, plusieurs conférences pastorales ont été tenues sur le thème «Vision Eglise 21».

Des offres concrètes et des cours sont proposés pour chaque idée directrice. Le but est de compiler un dossier de formation des adultes en vue de la mise en œuvre.

Certains secteurs s'engagent plus particulièrement sur l'une ou l'autre des idées directrices qui correspond à leur champ d'activité: la Diaconie par exemple souhaite soutenir le travail dans les paroisses en se concentrant essentiellement sur les thèmes «Ouverts à tous – solidaires des laissés-pour-compte» et «Fortifier l'individu – rechercher la communauté». Pour CËTN, c'est l'idée «Engagés pour les humains» qui est centrale.

La Vision Eglise 21 ouvre de nombreuses possibilités aux paroisses pour leur future orientation.

3.2. Quelles répercussions la «Vision Eglise 21» a-t-elle sur votre travail?

La vision détermine notre travail pour l'essentiel. Les idées directrices des secteurs sont inscrites dans la Vision 21. Les idées directrices sont intégrées dans notre travail. La future mise en œuvre poursuivra le chemin emprunté jusqu'ici.

4. Comment gérez-vous les articles/reportages sur les Eglises dans les médias (externes)? Comment réagissez-vous aux demandes des journalistes concernant votre secteur? Quelle est l'attitude que vous constatez de la part des médias à l'égard des Eglises?

Les demandes concernent souvent des projets précis, par exemple le pèlerinage, «Job Caddie», l'assistance spirituelle en cas de catastrophe dans le centre pour réfugiés aménagé dans l'ancien hôpital Ziegler. Ces articles sont généralement bienveillants. Des sujets CÆTN et migration ont souvent été traités par les médias, tout comme le thème du Jubilé de la Réforme.

Les médias sont le reflet de notre société, c'est-à-dire qu'ils sont aussi distants de l'Eglise que le sont les citoyens. La presse réagit toujours lorsque l'Eglise n'agit pas comme l'on s'y attendrait.

Il y a une voie de service pour les questions des journalistes. Il y a prise de contact avec le service de communication, qui détermine qui fournira les renseignements. Les informations sont toujours objectives, équitables et solidaires de l'Eglise nationale. Sur le plan interne, il a été déterminé, d'entente avec le Conseil synodal, ce qui est communiqué vers l'extérieur.

Une revue de presse des articles sur l'Eglise est compilée périodiquement; elle est imprimée et mise à la disposition des collaborateurs sous forme électronique également. Les articles et reportages nuancés font plaisir, les articles réducteurs irritent.

Les médias sociaux sont peu utilisés, par exemple pour la marche de Pâques. Il manque les capacités nécessaires pour développer ces outils.

5. Avez-vous des réactions des paroisses concernant le travail de votre service? Où se situent les points faibles de votre travail du point de vue des paroisses?

Les secteurs/services reçoivent souvent des réactions positives concernant leurs services, prestations, renseignements et conseils. Le nombre de demandes émanant des paroisses a augmenté. Les thèmes sont: les conséquences de la réduction de postes pastoraux, les descriptifs de postes, l'organisation de la catéchèse, la diminution du nombre d'élèves de la catéchèse, la catéchèse des handicapés, les services pour les familles, des questions sur les legs et sur le travail bénévole dans le domaine de l'asile. L'argumentaire relatif aux activités du service de consultation juridique est très apprécié.

Les conseils aux paroisses tournent souvent autour des mêmes questions. La surcharge de travail est perceptible presque partout et en permanence. Les facteurs principaux, souvent sujet à préoccupation, sont les situations tendues sur le plan du personnel, les moyens financiers en baisse et les questions concernant les propriétés foncières. La réduction des effectifs du personnel dans le sillage des deuxièmes restrictions budgétaires du canton ont coûté beaucoup de temps et de force. Dans ce contexte, nous avons toujours attiré l'attention sur les possibilités de coopération, ce qui est toutefois difficile à réaliser à court terme, car il faut commencer par investir du temps (que l'on n'a pas). Les ini-

tiatives ou impulsions émanant des secteurs/services ne sont pas toujours les bienvenues, car le quotidien est souvent déjà bien rempli, quand il ne déborde pas.

Dans de nombreuses paroisses, les différences ville/campagne sont marquées. Le passage au système comptable MCH2 est cause de soucis à bien des endroits. La sécularisation croissante entraîne des problèmes supplémentaires, lorsque les responsables des paroisses ne savent plus comment «fonctionne» l'Eglise et qu'ils doivent en assumer la direction. Si l'autorité présente des faiblesses, il peut arriver que les membres du corps pastoral comblent ce vide, ce qui débouche généralement sur d'autres problèmes. La question de savoir ce que signifie direction spirituelle n'est pas élucidée partout.

6. Quelles réactions recevez-vous au sujet de la régionalisation de la part des arrondissements? Où en est la collaboration régionale? Le cas échéant, quels changements pouvez-vous observer?

La régionalisation est un sujet central depuis longtemps. Elle ne progresse cependant que lentement. Les réactions soulignent souvent que la régionalisation est importante, mais qu'une régionalisation réussie reste l'exception. La notion de «régionalisation» se heurte à des résistances, à l'exception du domaine des activités avec les jeunes et les personnes âgées. C'est pour cette raison que les activités thématiques consistant en projets concrets, perceptibles et d'utilité immédiate sont actuellement privilégiées. Il semble d'une part que les incitations pour intensifier la collaboration fassent défaut et que, d'autre part, le fonds d'arrondissement qui sert à inciter de nouveaux projets ne soit que très peu sollicité, malgré une publicité réitérée. L'autosuffisance des paroisses fait souvent obstacle au développement. On peut se demander s'il sera possible d'amortir encore un prochain train de mesures d'économies. On suppose que le niveau arrondissement va redevenir un sujet de discussion et que les domaines de l'animation de jeunesse, de la formation, de la catéchèse, du secrétariat, de l'administration (des finances) devront être impliqués.

Les arrondissements s'occupent déjà de la catéchèse des handicapés, exemple qui illustre la possibilité d'une collaboration régionale réussie. Depuis que l'enseignement gymnasial se déroule au sein des gymnases dès la 9^e classe, le problème de l'enseignement aux catéchumènes s'est accru dans les paroisses appelant ici également à trouver des solutions régionales.

7. Comment contrôlez-vous le respect des règlements et ordonnances du Conseil synodal dans les paroisses?

Les paroisses sont des entités autonomes. Il n'y a pas de contrôle systématique du respect des règlements. Nous n'en avons ni les compétences, ni les ressources. Le cas échéant, nous signalons à une paroisse qu'elle ne respecte pas un règlement ou une ordonnance.

8. Dans quelle mesure avez-vous affaire à des personnes pratiquant un accompagnement sous forme de rituels et exerçant aussi un ministère ecclésiastique (pasteur ou pasteur, collaboratrice socio-diaconale / collaborateur socio-diaconal/diacre, catéchète)? Comment réussissez-vous à délimiter les ministères ecclésiastiques de l'accompagnement sous forme de rituels? Existe-t-il des bases relevant du droit du travail ou des règlements pour les délimiter?

Le Conseil synodal a pris deux décisions à ce sujet:

1. Les paroisses se voient recommander de ne plus mettre de locaux à disposition de personnes pratiquant un accompagnement sous forme de rituel. Cette disposition est difficile à appliquer lorsque l'accompagnant lui-même exerce en même temps un ministère.
2. Une clause de non-concurrence engage les personnes exerçant un ministère ecclésiastique (pasteure ou pasteur, collaboratrice socio-diaconale / collaborateur socio-diaconal / diacre, catéchète) à se décider entre le ministère ecclésiastique et l'accompagnement sous forme de rituels.

Dans le Worblental, les paroisses ont elles-mêmes discuté du problème entre elles. On cherche maintenant des solutions pour sensibiliser la population de la région à la qualité particulière d'une cérémonie funèbre religieuse qui n'est pas comparable à celle d'un accompagnement sous forme de rituels non religieux.

Questions complémentaires spécifiques aux secteurs

Diaconie

Aumônerie spécialisée

Combien de postes pastoraux en hôpital existe-t-il sur le territoire de l'Eglise?

45 postes (œcuméniques) pour un total de 2'205 pour cents de postes, répartis sur 40 personnes.

Qui sont les différents employeurs? Qui choisit les pasteures et pasteurs?

La loi sur les soins hospitaliers définit dans quelle mesure les hôpitaux doivent garantir une aumônerie hospitalière. «Garantir» signifiait jusqu'ici procéder à l'engagement et financer. Ce point de vue a manifestement changé avec la réorientation de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale.

Y a-t-il eu des conflits entre des employeurs et des membres du corps pastoral hospitalier ces trois dernières années? Comment ont-ils été résolus? Est-ce que votre service a été impliqué dans la résolution du conflit?

Il n'y a pas eu de conflits en ce qui concerne le travail. Les institutions sont très contentes des aumônières et des aumôniers. Les conflits sont de nature structurelle: tous les coûts qui ne sont pas pris en charge par les assurances-maladie sont remis en question.

Quelles sont les qualifications requises pour les aumônières et aumôniers travaillant dans des hôpitaux ou des homes pour personnes âgées?

En principe des études de théologie sont requises, plus une spécialisation CPT (Clinical Pastoral Training) ou une qualification comparable. Les aumônières et aumôniers dans les homes doivent avoir une formation continue AKHS.

Comment l'exigence de ces qualifications est-elle respectée et contrôlée par votre service?

En principe les aumônières et les aumôniers sont envoyés par leur communauté religieuse. Le contrôle est effectué par l'office cantonal des hôpitaux. La CIC surveille l'application des normes et standards.

Ces exigences s'appliquent-elles également aux postes à temps partiels ou auxiliaires?

Oui. Selon entente, la qualification supplémentaire pour l'aumônerie peut être acquise après-coup (soit après le début de l'engagement).

Est-ce qu'il y a assez de pasteures ou pasteurs candidats à ces postes?

Il y a assez de pasteures ou pasteurs candidats pour ces postes, mais ce n'est pas la ruée, particulièrement pour les postes à temps partiel dans les hôpitaux privés.

Qu'en est-il des postes dans des établissements d'exécution de mesures

Ici aussi, tous les postes sont repourvus.

Dispose-t-on de suffisamment de pasteures et pasteurs réformés dans les Care-Teams du canton?

En période de mesures d'économie, les paroisses rechignent à mettre des pasteurs à disposition, aussi le nombre de pasteurs réformés dans les Care-Teams est-il insuffisant.

Théologie

Aucune question spécifique n'a été posée.

Catéchèse

Quelle est la position du secteur de la Catéchèse sur la question de savoir si la catéchèse doit être intégrée à l'horaire scolaire comme habituellement jusqu'ici?

On constate que quelques écoles ne sont plus disposées à laisser du temps pour les heures de catéchèse dans la grille scolaire. Le secteur ne veut pas que la catéchèse se retrouve marginalisée. Il est important d'avoir une bonne entente avec les directions d'écoles ainsi que des catéchètes bien formés pour pouvoir réclamer le droit à une place dans la grille scolaire tel qu'il est inscrit dans la loi sur l'école obligatoire. Il faudra à moyen terme réformer tout le concept de la catéchèse.

A quelles conditions le secteur de la Catéchèse juge-t-il adaptée et proportionnée la décision d'un conseil de paroisse de repousser la confirmation pour cause d'absentéisme excessif ou de perturbation importante des leçons?

Tant qu'aucune des parties impliquées ne sollicite nos conseils, l'affaire est du ressort de la paroisse locale. On peut constater auprès de la Catéchèse une volonté et une grande diligence à trouver de bonnes solutions dans les cas particuliers concernés. «Engagés pour les humains» englobe dans ce cas aussi bien les catéchumènes concernés que la majorité qui respecte les engagements.

Paroisses et formation

Au Synode d'hiver 2014 a été prise la décision de soutenir le HipHop Center de Berne jusqu'en 2018. Il était prévu que les Services généraux de l'Eglise accompagnent ce travail. Comment cela se passe-t-il?

Le secteur Paroisses et formation accompagne l'offre. Un collaborateur du secteur siège au comité au sein duquel il est informé au mieux et aux travaux duquel il participe.

Les sorties d'Eglise sont-elles traitées par le secteur (voir rapport d'activité 2016)?

Les adhésions et le maintien du nombre de membres sont essentiels. Il existe un mandat du Conseil synodal de s'engager là où c'est possible. Beaucoup de facteurs ne sont pas influençables et il y a plus de décès que de baptêmes. L'émigration des réformés joue également un rôle. Un nouveau portail a vu le jour. S'il est simple de quitter l'Eglise, il s'agit maintenant de faciliter l'adhésion.

L'adhésion s'effectue dans sa paroisse (géographique) aussi le succès est-il difficile à mesurer. Le secteur a mis sur pied cette idée lui-même à la suite de l'élaboration de la brochure «Une Eglise à plusieurs voix».

Où et quand ont lieu des cours de théologie? (Motion du Synode d'été 2005)

Un cours qui se trouve environ au milieu du programme se déroule à Bienne. Un autre vient de se terminer à Berne et un nouveau cours débute en été 2017 vu le nombre suffisant de personnes inscrites. Aucun cours n'a pu être mis sur pied dans d'autres régions car il y avait trop peu d'inscriptions.

Les cours de théologie sont intégrés dans les cours WTB au niveau national. Nous étudions la possibilité d'offrir le cours de trois ans en modules d'un an. Les personnes intéressées qui ne peuvent pas s'engager pour trois ans pourraient en profiter.

Ref-Modula propose aussi un module de théologie qui sera annoncé plus activement.

Comment les formateurs sont-ils désignés?

Cette question est régie par une ordonnance. Les formateurs font l'objet d'une recherche ciblée et les équipes sont formées de la manière la plus harmonieuse possible.

Les cours, y compris les équipes de formateurs sont approuvés par le Conseil synodal. Les cours qui ne sont pas organisés impliquent beaucoup de travail qui a été accompli en vain. Il n'est pas possible d'assumer la responsabilité d'un cours à côté d'un emploi à 100%. Le secteur est ravi lorsqu'il a pu trouver les bonnes personnes pour assumer la responsabilité d'un cours sans compter que l'engagement n'est pas royalement payé.

Comment se déroule la mise au concours?

Nous utilisons tous les canaux d'annonce habituels: dépliants (envois groupés), newsletter, Ensemble, via les paroisses, reformiert.ch, site internet et par adressage direct. Ce qui fonctionne le mieux est le bouche-à-oreille (secteur, responsables de cours, anciens étudiants).

ŒETN/Migration

Avec quelle intensité le service ŒETN s'engage-t-il pour les «Communautés bleues»?

Le projet «Blue Communities – Communautés bleues» existe depuis 2003. L'accès à l'eau fait partie des droits humains. Des organisations, paroisses comprises, peuvent acquérir le certificat et se désigner comme «Communauté bleue». Le service ŒETN promeut le projet avec des ressources limitées. Le volume des candidatures n'est, par conséquent, pas énorme. Nous conseillons et accompagnons les paroisses intéressées.

Constats/questions

- On constate dans les paroisses une surcharge croissante en raison des questions et problèmes occasionnés par les mesures d'économie. L'information selon laquelle les ressources en personnel suffisent à peine pour de nouvelles activités donne particulièrement à réfléchir. L'Eglise ne peut pas se permettre de rester immobile.
- Conformément aux attentes, le Jubilé de la Réforme a reçu un large écho médiatique et a permis au public, également à l'intérieur de l'Eglise, de se pencher sur l'héritage et l'identité réformés.
- L'œcuménisme a une grande importance dans les services généraux de l'Eglise.

- La Vision Eglise 21 revêt une très grande importance au sein des services généraux de l'Eglise qui participent activement à sa mise en œuvre.
- La régionalisation n'avance que lentement et cette notion a parfois une connotation négative dans les paroisses. Les projets concrets au plan régional ont du succès.
- Le respect des règlements et ordonnances édictés par le Synode ou le Conseil synodal n'est pas surveillé activement dans les arrondissements et paroisses.
- La direction spirituelle conjointe au niveau de la paroisse pose encore problème.

Toutes les réponses et constatations contenues dans ce rapport proviennent des contacts avec les secteurs visités et des réponses obtenues.

Partout, les visites de la CEG se sont déroulées dans une atmosphère ouverte et agréable. Les membres de la CEG ont pu à nouveau mener des entretiens constructifs. Les collaborateurs et collaboratrices ont répondu aux questions posées de manière compétente et un bon climat de travail a pu être constaté.

Soleure, le 12 septembre 2017

Pour la commission d'examen de gestion

Barbara Fankhauser Irène Koopmans